

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 4

Article R 2194-5 du code de la commande publique

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Ville de Vaulx-en-Velin
Représentée par Mme la Maire
Place de la Nation - CS4002
69518 Vaulx-en-Velin cedex

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Titulaire : **CPB**
71 avenue Jean Jaurès – BP 802
69922 OULLINS
T. : 04.78.51.59.21 – F. : 04.78.51.73.40
Mail : contact@cpb-net.com
SIRET 383 579 646 00043

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Marché n° 2020_M017
Réhabilitation et extension de la piscine Jean Gelet

Lot n°4 : Menuiseries extérieures - Serrurerie

- Date de la notification du marché public: 03/02/2020
- Durée d'exécution du marché public : 20,5 soit jusqu'au 20 septembre 2022. Puis l'avenant n°2 a prolongé le délai global d'exécution jusqu'au 31 décembre 2023.
- Montant initial du marché public :
 - Taux de la TVA : 20 %
 - Montant HT : 290 742,59 €
 - Montant TTC : 348 891,11 €

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

- Montant modifié par l'avenant n°3 :
 - Taux de la TVA : 20 %
 - Montant HT : 310 854,59 € HT
 - Montant TTC : 373 025,51 € TTC

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Un dispositif d'ouverture par lanterneaux en toiture avait été prévu pour pouvoir assurer le désenfumage réglementaire de la halle bassin. Ce dispositif avait été validé sur le plan technique par le service départemental d'incendie et de secours dans le permis de construire accordé le 3 juillet 2019. Or en phase exécution, après étude du système de désenfumage de cette halle par des lanterneaux en toiture, le bureau de contrôle ainsi que les pompiers sont revenus sur l'avis technique initial émis et ont refusé ce système d'ouverture car ce dispositif est incompatible avec l'autre système d'ouverture de la toiture mobile (motorisé). Les pompiers et le bureau de contrôle demandent que le désenfumage de la halle bassin soit réalisé dans le mur-rideau. Cette considération technique n'était pas connue par l'acheteur au moment où le marché a été passé et elle ne pouvait pas l'être. Or ces travaux sont aujourd'hui nécessaires à la poursuite de l'exécution du marché. Il convient donc de prévoir le désenfumage de la halle bassin dans le mur-rideau en ajoutant des ouvrants ainsi que des commandes d'ouverture.

Le montant de cette modification est de 65 533,00 € HT, soit une augmentation de 22,54 % du montant du marché initial.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

NON OUI

- Montant de l'avenant présenté :
 - Taux de la TVA : 20 %
 - Montant HT : 65 533,00 €
 - Montant TTC : 78 639,60 €
 - % d'écart introduit par l'avenant : 22,54 %
- Montant des avenants antérieurs cumulés :
 - Montant HT : 20 112 € HT
 - Montant TTC : 24 134,40 € TTC

■ Nouveau montant du marché public augmenté par tous les avenants :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 376 387,59 € HT
- Montant TTC : 451 665,11 € TTC
- % d'écart introduit dans le marché : 29,46 %

■ Renonciation à recours :

L'acceptation du présent avenant par le titulaire vaut renonciation à toute action, réclamation ou recours pour tout fait générateur similaire antérieur à la date de signature du présent avenant par ses soins.

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
CPB		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

A : Vaulx-en-Velin, le

Pour la Maire,
Le Premier adjoint
Délégué aux Finances, aux Marchés publics, à la
Politique de la ville, au Renouvellement urbain, au
Conseil citoyen, au Transport et aux Mobilités
Conseiller de la Métropole de Lyon

Stéphane GOMEZ

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)